

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Le neuf avril deux mille vingt-six à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian POULAIN, Maire.

Étaient présents : MM. Christian POULAIN, Alain REGRAY, Bernadette JOUENNE, Stéphane CHENU, Damien AUROY, Christophe BAZIN, Aymeric BENOIT, Alexandre CASTEL, Rodrigue DALIBARD, et M^{mes} Sandrine ADAM, Nathalie DELFAU, Marine SAUVAGET, Sophie TENCÉ, Johannine THOMASSE et Emilie YBERT.

Absents excusés : Néant.

Présents : 15

Pouvoir : 0

Votants : 15

Secrétaire de Séance : M^{me} Nathalie DELFAU.

Date de la convocation : 27/03/2026.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de réunion de conseil municipal du 20/03/2026.

1/ Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025.

2/ Affectation des résultats 2025 au Budget primitif 2026.

3/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

4/ Vote du Budget primitif 2026.

5/ Désignation des délégués communaux aux organismes extérieurs : Syndicat Départemental d'Eau de la Manche (SDEAU50) pour 1 délégué CLEP Baie Bocage et 1 délégué CLEP Reffuveille, Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50), Syndicat Mixte Manche Numérique, Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CA Mont-Saint-Michel Normandie, Comité National d'Action Sociale (CNAS)... etc.

6/ Désignation des délégués au sein des commissions communales : commission d'appel d'offres (CAO), finances, environnement, communication, fêtes et cérémonies, affaires scolaires et périscolaires, personnel communal, voirie, bâtiments communaux.

- Questions diverses.

DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Le neuf avril deux mille vingt-six à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian POULAIN, Maire.

Étaient présents : MM. Christian POULAIN, Alain REGRAY, Bernadette JOUENNE, Stéphane CHENU, Damien AUROY, Christophe BAZIN, Aymeric BENOIT, Alexandre CASTEL, Rodrigue DALIBARD, et M^{mes} Sandrine ADAM, Nathalie DELFAU, Marine SAUVAGET, Sophie TENCÉ, Johannine THOMASSE et Emilie YBERT.

Absents excusés : Néant.

Présents : 15

Pouvoir : 0

Votants : 15

Secrétaire de Séance : M^{me} Nathalie DELFAU.

Date de la convocation : 27/03/2026.

Date d'affichage : 16/04/2026

N ° DÉLIBERATION	OBJET DE LA DÉLIBERATION	DÉCISION
2026-04-09-01	Vote du CFU 2025	FAVORABLE UNANIMITÉ
2025-04-09-02	Affectation des résultats 2025	FAVORABLE UNANIMITÉ
2025-04-09-03	Fixation taux imposition des taxes directes locales 2026	FAVORABLE UNANIMITÉ
2026-04-09-04	Vote du BP 2026	FAVORABLE UNANIMITÉ
2025-04-09-05	Désignation délégués organismes extérieurs	FAVORABLE UNANIMITÉ
2025-04-09-06	Elections membres CAO	FAVORABLE UNANIMITÉ
2025-04-09-07	Désignation délégués différentes commissions communales	FAVORABLE UNANIMITÉ

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 :
(2026-04-09-01)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain REGRAY, 1^{er} Adjoint, Monsieur le Maire, Christian POULAIN, s'étant retiré et ne prenant pas part au vote, vote le Compte financier unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ARRETE et APPROUVE le CFU 2025 de Monsieur le Maire avec les sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Excédent à la clôture de l'exercice précédent (R002 du BP 2025)	441 143.88 €
<i>Dépenses de l'exercice : 439 450.19 € Recettes de l'exercice : 556 899.19 €</i>	
- Excédent de clôture de l'exercice	<u>117 449.00 €</u>
D'où il ressort un excédent de fonctionnement cumulé de	558 592.88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Déficit à la clôture de l'exercice précédent (D001 du BP 2025)	136 503.88 €
<i>Dépenses de l'exercice : 206 056.51 € Recettes de l'exercice : 169 533.30 € = - 36 523.21 €</i>	
<i>Restes à réaliser : dépenses : 109 300 € Recettes : 0€</i>	<i>= - <u>109 300.00 €</u></i>
D'où il ressort un déficit d'investissement cumulé de	- 282 327.09 €

Soit un excédent global cumulé de **276 265.79 €.**

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026 :
(2026-04-09-02)

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 le 09 avril 2026 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	117 449.00 €
- un excédent reporté de :	441 143.88 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	558 592.88 €

- un déficit d'investissement de :	36 523.21 €
- un déficit reporté de :	136 503.88 €
- un déficit des restes à réaliser de :	109 300.00 €
Soit un besoin de financement de :	282 327.09 €

DÉCIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	558 592.88 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	282 327.09 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	276 265.79 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	173 027.09 €

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026 :
(2026-04-09-03)

Conformément à la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Rappel des taux votés en 2025 :

TAXES	BASES NOTIFIEES 2025	TAUX APPLIQUES 2025	PRODUITS VOTES 2025
Taxe Foncière Bâtie (TFPB)	462 800	38.55 %	178 409
Taxe Foncière Non Bâtie (TFPNB)	125 300	38.60 %	48 366
Taxe d'habitation (TH)	59 200	13.44 %	7 956
TOTAL			234 731

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les taux de contributions directes sans augmentation pour l'année 2026 :

TAXES	BASES NOTIFIEES 2026	TAUX APPLIQUES 2026	PRODUITS VOTES 2026
Taxe Foncière Bâtie (TFPB)	485 900	38.55 %	187 314
Taxe Foncière Non Bâtie (TFPNB)	110 600	38.60 %	42 692
Taxe d'habitation (TH)	55 100	13.44 %	7 405
TOTAL			237 411

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 :

(2026-04-09-04)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Christian POULAIN, Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 583 635.09 € (dont 109 300.00 de RAR)
Recettes : 583 635.09 € (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 823 983.79 €
Recettes : 823 983.79 €

- Et décide d'autoriser M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 3 % des dépenses réelles de chacune des sections.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS :

(2026-04-09-05)

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les règles de désignation des délégués communaux pour siéger au sein des organismes extérieurs : Syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50) ; Syndicat départemental de l'Eau de la Manche (Sdeau50) ; Syndicat Manche numérique ; Comité national d'action sociale (CNAS) ; Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'Agglomération (CLECT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, pour siéger au :

SDEM50 : M. Christian POULAIN ;

SDeau50 : CLEP Baie Bocage : M. Rodrigue DALIBARD.

SDeau50 : CLEP Reffuveille : M^{me} Sophie TENCE.

Syndicat manche numérique : M. Alain REGRAY.

CNAS : M. Christian POULAIN (délégué élu) ; M^{me} HELIOT Karen (délégué personnel communal)

CLECT : M. Alain REGRAY.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) : (2026-04-09-06)

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le maire,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :

- dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à titre permanent.

La liste déposée est la suivante :

- La liste suivante se présente :

MM. Alexandre CASTEL, Rodrigue DALIBARD et Christophe BAZIN, membres titulaires,
M. Aymeric BENOIT et M^{mes} Emilie YBERT et Sophie TENCÉ, membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

Ainsi répartis :

La liste unique obtient 15 voix
Quotient électoral : 1

À la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste unique obtient les 3 sièges titulaires et les 3 sièges suppléants.

Sont ainsi déclarés élus, pour faire partie, avec Monsieur le maire, de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

MM. Alexandre CASTEL, Rodrigue DALIBARD et Christophe BAZIN, en tant que membres titulaires,
M. Aymeric BENOIT et M^{mes} Emilie YBERT et Sophie TENCÉ, en tant que membres suppléants.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES :

(2026-04-09-07)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide, de désigner les délégués suivants au sein des différentes commissions communales :

Commission finances : M. Christian POULAIN, M^{mes} Nathalie DELFAU et Bernadette JOUENNE.

Commission environnement : MM. Alain REGRAY, Damien AUROY, Alexandre CASTEL et Rodrigue DALIBARD.

Commission fêtes et cérémonies et communication : MM. Alain REGRAY, Alexandre CASTEL, M^{mes} Nathalie DELFAU, Emilie YBERT et Sophie TENCÉ.

Commission affaires scolaires et périscolaires : M^{mes} Bernadette JOUENNE, Sandrine ADAM, Johannine THOMASSE, Marine SAUVAGET et M. Alexandre CASTEL.

Commission personnel communal : MM. Christian POULAIN, Damien AUROY et M^{mes} Bernadette JOUENNE, Nathalie DELFAU et Marine SAUVAGET.

Commission voirie : MM. Stéphane CHENU, Damien AUROY, Christophe BAZIN, Aymeric BENOIT et M^{me} Emilie YBERT.

Commission bâtiments communaux : MM. Stéphane CHENU, Damien AUROY, Christophe BAZIN et M^{me} Emilie YBERT.

Questions diverses :

- M. REGRAY Alain, 1^{er} adjoint, nous informe du changement prochain des PAV semi-enterrés dans le bourg uniquement, qui seront fermés de ce fait du 20/04/2026 au 07/05/2026.

3 colonnes provisoires seront installées.

-Il nous présente aussi un projet de city-stade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Président,
Le Maire, Christian POULAIN



La secrétaire,
Nathalie DELFAU,